



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 7 février 2013

Présidence: M. Michael ROHRER

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 40 relatif au programme des investissements régionaux;
ouï le rapport de la Commission des Finances;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

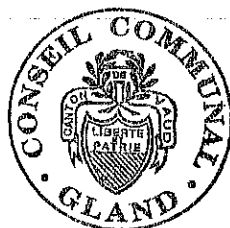
- I. d'approuver la mise en œuvre du programme des investissements régionaux;
- II. d'accepter le système de validation et de financement des investissements régionaux pour une période de 4 années de 2014 à 2017;
- III. d'assurer jusqu'à leur aboutissement chacun des projets décidé par le Conseil intercommunal entre la date d'entrée en force du PIR jusqu'à fin 2017;
- IV. de prendre les impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation de l'année en cours pour la facture finale, par exemple impôts 2014 pour le décompte 2014;
- V. d'autoriser la Municipalité à emprunter au maximum Fr. 61.- par habitant et par année pour la période 2014 – 2017.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Michael Rohrer



La secrétaire:

Mireille Tacheron